

La G@zette finistérienne de l'UNC



Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°88 - Juin 2024



Le mot du Président départemental

Mesdames et Messieurs les Président(e)s des UNC du Finistère,
Mesdames les veuves,
Chers adhérentes et adhérents,
Chers ami(e)s,

Conformément aux statuts, et à la suite de notre Assemblée Générale Statutaire qui s'est déroulée le samedi 20 avril 2024 en la commune de Lannilis (29), le nouveau Conseil d'Administration de l'UNC29 s'est réuni le 02 mai dernier, afin d'élire son nouveau Bureau départemental.

Notre président Marc Thyssen ne souhaitant pas se représenter pour un sixième mandat, nous avons donc procédé aux élections du nouveau bureau, et par la même, du nouveau président départemental. Les membres du bureau m'ont donc élu pour succéder à notre ami Marc Thyssen.

C'est donc avec un peu d'appréhension et de fierté que j'accède à la tête de notre Fédération. Je m'engage à suivre les traces de mes prédécesseurs, aidé des membres du Conseil d'administration et du Bureau, et nous continuerons à œuvrer et à poursuivre les actions entreprises pour assurer la défense de nos intérêts et avant tout de nos adhérents de l'UNC du Finistère.

À vous toutes et à vous tous, je vous remercie pour votre confiance.

François Sévin



Les membres du nouveau Bureau se sont réunis le mercredi 22 mai 2024 au siège départemental.

De gauche à droite :

- en 1^{er} plan, Yann Droumaguet, François Sévin et Charles Bizien
- en 2nd plan, Alexis Bonenfant, Richard Wickersheimer, François Urbide et Jean-Luc Madec

L'UNC du Finistère adresse toutes ses sincères condoléances à la famille, amis et collègues :

- des deux agents du service pénitencier de l'Eure, décédés dans l'exercice de leur fonction, lors de l'attaque meurtrière de leur fourgon, à Incarville (27) le 14 mai 2024 :



Fabrice Moello, 52 ans



Arnaud Garcia, 35 ans

Un hommage national leur a été rendu le 22 mai dernier, dans l'enceinte de l'ancienne prison de Caen en présence du Premier ministre qui les a promus à de nouveaux grades et leur a remis les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons tous nos vœux de bon rétablissement à leurs collègues blessés lors de cette attaque.



- du gendarme Nicolas Molinari, du 4^{ème} Escadron de Gendarmerie Mobile de Melun (77), décédé dans l'exercice de ses fonctions lors des émeutes en Nouvelle Calédonie, le 15 mai 2024. Il avait 22 ans.

- de l'Adjudant-chef Xavier Salou, affecté à l'Escadron 11/1 du groupement blindé de gendarmerie mobile de Satory dans les Yvelines, décédé dans l'exercice de ses fonctions le 16 mai 2024 lors d'un départ en mission, alors qu'une unité configurait un véhicule blindé sur la caserne de Bailly en Nouvelle Calédonie, touché par un tir accidentel. Il avait 46 ans, et était le fils de notre ami Marcel Salou, Secrétaire de l'UNC de Ploudaniel à qui nous renouvelons toutes nos sincères condoléances et toute notre amitié, ainsi qu'à sa famille.

Ses obsèques ont été célébrées le samedi 25 mai en l'église de Ploudaniel, en présence du Préfet, de détachements de Gendarmerie et de nombreux drapeaux. (voir également en page 20)



Un hommage leur avait été rendu le lundi 20 mai, par le Ministre de l'Intérieur, la Ministre déléguée chargée des Outre-mer, et le Directeur général de la Gendarmerie, lors du rapatriement de leurs corps sur le territoire métropolitain, à Istres. Ils ont été décorés de la Médaille de la Sécurité intérieure, échelon or, des mains des ministres.

Le Premier Ministre a également présidé une cérémonie leur rendant hommage, le vendredi 24 mai au Fort de Charenton à Maisons-Alfort., au cours de laquelle, ils ont été décorés de la Médaille militaire et de la médaille de la Gendarmerie nationale avec palme de bronze.



- le Lieutenant-colonel Jean-Christophe Bellomia, motocycliste à l'École des Officiers de la Gendarmerie de Melun, décédé, dans l'exercice de ses fonctions, le mardi 28 mai 2024, à la Selle-sur-le-pied, lors d'une collision frontale avec une voiture. Il avait 56 ans.



Cérémonie départementale de la journée nationale de commémoration de la victoire du 8 mai 1945



La cérémonie commémorative finistérienne, marquant le 79^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945 sur l'Allemagne nazie s'est déroulée le 8 mai 2024 à Quimper devant le Monument aux Morts de l'esplanade François-Mitterrand où 250 à 300 militaires et civils s'y étaient rassemblés.

La commémoration a débuté à 11 heures sous la direction du maître de cérémonie Alain Le Clech avec l'arrivée d'Alain Espinasse préfet du Finistère, du vice-amiral d'escadre Jean-François Quérat, préfet maritime de l'Atlantique, d'Isabelle Assih, maire de Quimper, et d'Annaïg Le Meur, députée.

En présence d'un public nombreux mais de prédominance militaire, de vingt-et-un porte-drapeaux dont celui des collèges et lycées porté par un élève du collège de L'Aulne de Châteauneuf-du-Faou, d'anciens combattants, mais aussi de deux sections en armes des bases aéronavales de Landivisiau et Lanvéoc-Poulmic, du drapeau de l'école de Maistrance et de sa garde, sans oublier la capitaine de frégate Anne-Julie Gonnot de Lanvéoc-Poulmic qui commandait les troupes en armes.



Plusieurs personnalités assistaient à cette cérémonie : Madame la colonelle Charlotte Tournant commandant la gendarmerie du Finistère, Sylvain Le Berre, directeur de L'ONaC/VG du Finistère, Philippe Broudeur, adjoint à la maire de Quimper chargé des politiques mémorielles et des anciens combattants, le capitaine Thierry Mallécol représentant le colonel commandant la délégation militaire départementale, le directeur départemental de la sécurité publique du Finistère, ainsi qu'un lieutenant-colonel du corps des sapeurs-pompiers de Quimper...

Au cours de cette cérémonie six élèves de l'école Yves Le Manchec de Quimper ont dit en partage le poème de Paul Éluard écrit en hommage au résistant français Gabriel Péri que les nazis fusillèrent au fort du Mont Valérien en décembre 1941 ; sur quoi un élève du collège de L'Aulne de Châteauneuf-du-Faou a prononcé le message de l'Union Nationale des Associations de Déportés et Internés de La Résistance et familles (UNADIF/FNDIR).



Le préfet du Finistère a exprimé le message officiel du ministre des Armées et de la secrétaire d'état auprès du ministère des armées chargée des anciens combattants.

De nombreuses gerbes ont ensuite été déposées au pied du monument aux Morts pour la Patrie par le préfet Alain Espinasse, le vice-amiral d'escadre Jean-François Quérat, Isabelle Assih, Annaïg Le Meur mais également par les représentants des différentes associations avant que ne se fasse entendre la Marseillaise entonnée par l'ensemble des participants.



Deux militaires d'active et deux militaires réservistes de la Marine Nationale ont été portés à l'honneur au cours de la remise de décorations qui s'est déroulée par la suite. Ainsi, le préfet du Finistère a-t-il remis la légion d'honneur au capitaine de vaisseau Hugues Vincent, directeur délégué à la mer et au littoral. Le préfet maritime Jean-François Quérat a décerné la médaille militaire au maître principal Yannick Heckel puis décoré de l'ordre national du mérite les capitaines de frégate réservistes Denis Bertin et Sébastien Le Roy.



À la fin de la cérémonie les autorités civiles et militaires ont salué et remercié les porte-drapeaux pour leur participation à cette belle cérémonie commémorative où une place marquante a été impartie aux jeunes générations ; cérémonie toujours aussi bien orchestrée par notre ami Alain Le Clech. L'UNC du Finistère était représentée par l'UNC du pays de Quimper dont Rémy Fabre et André Saliou.



Les cérémonies du 8 mai 2024

UNC de Bourg-Blanc Coat-Méal

Lors de la cérémonie commémorative du 8 mai, des décorations ont été remises à François Brillant, Jean Simon et Eugène Hamon.



UNC Guipavas /Le Relecq-Kerhuon

1945 et la capitulation de l'Allemagne nazie sous un magnifique soleil au Relecq-Kerhuon en présence des élèves de l'École Saint Jean de la Croix, des autorités militaires, élus et jeunes du CJV de la Ville.



Ensuite, cette commémoration s'est poursuivie à Guipavas en présence de du sénateur Philippe Paul, du conseiller départemental Didier Malleron, du commandant de la Pyrotechnie St-Nicolas, des officiers de la gendarmerie de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon ainsi que de l'adjoint à la BGTA locale. De nombreux enfants du Conseil Municipal Jeunes étaient également présents ainsi que de notre fidèle Musique des Gars du Reun.

Puis 3 récipiendaires ont reçu des décorations. Jean Boulic ancien d'Indochine a reçu la croix du combattant et la médaille de reconnaissance de la nation, Thierry Debats la croix du combattant et Jean-Luc François la médaille de portedrapeau pour 10 ans de bons et loyaux services.



UNC de Kerlouan

Après la quête des bleuets, effectuée par les enfants des écoles, c'est en présence de Mr Eric Guézénoc, 1^{er} adjoint au maire de la commune, des représentants des associations patriotiques, du correspondant défense, des représentants du conseil municipal, d'un détachement du centre de transmission marine de Kerlouan, des enfants des écoles, et de la population kerlouanaise que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie commémorative de la fin des combats de la seconde guerre mondiale en Europe

Le cortège s'est déplacé de la place de la mairie vers le monument aux morts où un GMC aux couleurs du Canada, ainsi qu'une jeep, restaurés par Benoît et Antoine Pichon, jeunes collectionneurs de la commune étaient stationnés de chaque côté du monument. La cérémonie a débuté par la lecture d'un texte de l'UNC Nationale, suivie de la lecture par les enfants d'un texte à la mémoire des soldats alliés tombés à Omaha Beach. Jean-Luc Conchis a lu le poème "Athabaskan", dédié au navire canadien coulé le 29 avril 1944 au large de nos côtes lors d'un combat naval. Eric Guézénoc a ensuite fait la lecture du message du Ministre des Armées et de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire. L'appel des morts de la guerre 39/45 suivi d'un dépôt de gerbes, de la minute de silence, de la Marseillaise, et le salut aux porte-drapeaux ont clos la cérémonie.

À l'issue de la cérémonie, tous les participants ont été invités à la salle Ar Mor Glas au vin d'honneur offert par l'UNC.



UNC de Kernouës

C'est sous un beau soleil que la population s'est rassemblée le 8 mai face au monument aux Morts de la commune pour célébrer le 80^{ème} anniversaire des débarquements. Lors de cette commémoration Jean Bons a reçu de la part de président de l'UNC de Kernouës la médaille du Titre de Reconnaissance de la Nation agrafe Afrique du Nord. Les allocutions faites par Jean-Philippe Génard et le maire Christophe Bèle ont rappelé l'importance de ne pas oublier ce fait historique de ce conflit mondial.

Au cours de cette cérémonie les enfants de l'école Saint-Joseph ont déposé une rose sur la stèle de nos 10 combattants morts pour la France. Le dépôt de gerbe fait par le maire a été suivi d'une minute de silence. Puis la marseillaise a été écoutée et chantée par les participants.

Après les remerciements d'usage, en particulier aux élèves, c'est au son des binious que l'assemblée s'est déplacée à la salle communale.

Et ce fut le moment de remettre à Jacques Mer la médaille du Mérite UNC Grand Or et à Jean Blons la médaille du Mérite UNC Or. La journée s'est poursuivie autour d'un vin d'honneur.



Jean-Philippe Génard remettant le Mérite UNC Grand Or à Jean Blons aux côtés de Jacques Mer

UNC de Lanildut

Deux drapeaux étaient de sortie pour cette commémoration : le drapeau de l'UNC de Lanildut comme les autres fois et le drapeau FFI du bataillon de Ploudalmézeau, section de Lanildut. Il met à l'honneur les plus de mille hommes et femmes du bataillon des Forces Françaises de l'Intérieur du maquis de Kergoff à Tréouergat. Ce drapeau était porté par Jean-René Mazé petit fils de Jean-Marie Mazé, maire de Lanildut durant le conflit.



La cérémonie a commencé par le traditionnel dépôt de gerbe devant le monument aux morts. Nous sommes ensuite descendu au bas du cimetière pour nous recueillir sur les tombes des jeunes Lanildutiens qui sont partis en 1940 pour défendre nos valeurs et notre liberté. Ils reposent là, certains partis après avoir repris leur travail de paysans ou de goémoniers et d'autres morts pour la France.

Sur le chemin du retour nous nous sommes arrêtés devant les tombes des Anglais.

Dans le respect du protocole britannique le président de l'UNC de Lanildut a lu l'acte du souvenir et l'assemblée a repris après lui « nous nous souviendrons d'eux ».

De retour à l'Espace Henri Queffelec et après les différentes allocutions et discours, nous avons partagé le verre de l'amitié offert par la mairie.



UNC de Locmaria-Plouzané

8 Mai 2024, hommage a été rendu pour la 79^{ème} année de fin de la guerre en Europe.

Hommage a été également rendu à l'Amiral Philippe de Gaulle, qui a contribué à la libération de Paris et de la France. Une centaine de personnes présentent avec un beau soleil.



UNC de Landéda

Le mercredi 8 mai 2024, les cérémonies commémoratives du 79^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe se sont déroulées successivement à la stèle du Jardin du Souvenir puis au monument au mort en présence de Monsieur David Kerlan, premier édile de la commune et de son adjoint/correspondant Défense, des présidents de l'Union Nationale des Combattants et de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers en retraite (FNOM), d'un représentant de l'Union Nationale des Sous-Officiers de Réserve (UNSOR) et de quelques habitants de la commune.

Conformément à la directive ministérielle relative au port du Bleu de France, une collecte au profit des blessés, des victimes d'attentats et des familles endeuillées a été réalisée lors de cette matinée à l'initiative du président et du vice-président.

Rappelons que trente-quatre militaires des trois armées et quinze victimes civiles de la commune ont perdu la vie lors de cette tragique période.

À l'issue, la délégation s'est rendue à Tréglonou pour assister à l'office religieux suivi du traditionnel cérémonial des journées des 8 Mai et 11 Novembre.

Notons la remise de l'insigne officiel de porte-drapeau pour trois années d'activités à Estelle Roué (fille du président) par Jean-Louis Morvan, président de l'UNC de Lannilis/Tréglonou.

Un vin d'honneur suivi d'un déjeuner regroupant soixante-dix-neuf personnes a clôturé cette journée commémorative.

Le prochain rendez-vous est fixé au 11 Novembre prochain pour le 106^{ème} anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914/1918 à Lannilis.



de gauche à droite : Paul Ménez (porte-drapeau), Claude Deschenes (secrétaire), Estelle Roué (porte-drapeau).

gauche à droite Estelle Roué, Claude Deschenes Jean-Marie Potin, décoré de la Médaille de la Défense Nationale.



UNC de Lannilis Tréglonou

Des cérémonies en commun

A chacune des cérémonies les associations patriotiques et les élus des communes de Lannilis Tréglonou et Landéda se regroupent pour les commémorations. Pour ce 8 mai 45, après les cérémonies locales auprès de leurs monuments respectifs tous les participants se sont retrouvés en l'église de Tréglonou pour une messe du souvenir.

À l'issue de la célébration religieuse c'est par un défilé au son du biniou joué par Jo Roussel que le cortège s'est rendu place de la mairie pour la cérémonie officielle : lever des couleurs, lecture du message du Président national de l'UNC par Jean-Louis Morvan, Président de l'UNC Lannilis Tréglonou, du message du Ministre de la Défense par Guy Taloc maire de Tréglonou.

Participaient à cette cérémonie les élus des trois communes, le conseil municipal Jeunes de Lannilis avec leur drapeau, les drapeaux des associations patriotiques dont l'un porté par une jeune collégienne Lola Orange.

A l'issue de la cérémonie Jean-Louis Morvan remettait la médaille de le Défense nationale avec les agrafes Défense et essais nucléaires à Jean-Marie Potin (voir ci-dessous) et l'insigne de porte-drapeau à Estelle Roué la fille de Philippe Roué, président de l'UNC de Landéda.



Le pot de l'amitié était ensuite servi salle « La perle des Abers » suivi d'un repas.

Jean-Marie Potin

Jean-Marie Potin, ancien major infirmier en retraite a été décoré de la médaille de bronze de la Défense Nationale avec agrafe « Défense » et « Essais Nucléaires » par Jean-Louis Morvan, président de l'UNC de Lannilis et de Tréglonou.

Jean-Marie est né le 27 juillet 1932 à Tréglonou commune sur l'Aber Benoît. Le 24 janvier 1951, il franchit les portes du Centre de Formation Maritime de Pont-Réan (35) pour y suivre une formation militaire et maritime d'apprenti marin et choisit la spécialité d'infirmier qu'il exerce pendant trente-six ans, six mois et quatre jours dans la Royale.

Après avoir obtenu le brevet élémentaire d'infirmier à l'hôpital maritime de Rochefort sur Mer (17), il suit la formation de sécurité classique et nucléaire à Querqueville (50), formation qui lui permettra de poser son sac de marin à bord des bâtiments de combat de la Marine Nationale et dans le Pacifique pour la mise en œuvre de la dissuasion nationale.

Fidèle à la citation de Louis Pasteur « Guérir parfois, soulagé souvent, écouter toujours » il se voit décerner la médaille d'honneur de bronze du Service de Santé des Armées pour son professionnalisme, sa discrétion, ses qualités humaines, son discernement, sa rigueur et ses qualités de soignant démontrées en l'absence de médecin major sur plusieurs bâtiments de la Flotte.

Il navigue sur tous les océans et mers du monde à bord notamment du bâtiment de débarquement de chars « Blavet » au cours de la guerre d'Algérie et des opérations Franco-Britannique lors de la crise du Canal de Suez où il obtient un témoignage officiel de satisfaction. Il sert également dans les hôpitaux maritimes de Rochefort-sur-Mer et de Brest, dans l'aéronautique navale à Hyères, aux Affaires Maritimes à Arcachon, à l'antenne du centre amphibie de Lorient, au service de santé de l'arsenal de Dakar et au Centre d'Expérimentations du Pacifique à Mururoa.

Il est titulaire de la Médaille militaire, de la croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite, de la croix du combattant, de la médaille de bronze de la Défense Nationale avec agrafe « Défense » et « Essais Nucléaires » de la médaille du Service de Santé des Armées et de la médaille des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe « Algérie ». Désireux d'exercer dans la société civile, il poursuivra ses activités de soignant et de conseiller en milieu hospitalier privé pendant dix ans.

Jean-Marie vit désormais paisiblement à Lannilis et s'occupe avec passion de son jardin.



Estelle Roué et Jean-Marie Potin

UNC de Landerneau

Sous un magnifique soleil s'est déroulée ce mercredi 8 mai 2024, la 79^{ème} Journée Nationale de la Déportation ainsi que l'anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie lors de la Seconde Guerre mondiale.

À Landerneau, cette double commémoration était organisée sur l'Esplanade du Souvenir en présence, notamment d'élus, de représentants d'associations patriotiques, des jeunes sapeurs-pompiers et d'un public venu en nombre. Jean-Paul Page officiant en tant que maître de cérémonie a invité les différents intervenants à prendre la parole. Clément Quéré a lu le message des déportés, suivi de l'intervention de Patrice L'Her, président de l'UNC de Landerneau, puis le maire Patrick Leclerc a lu le message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

René Ollivier s'est vu remettre l'insigne de porte-drapeau par Jean-Yves Le Page. Puis, lors du pot offert dans le hall du Family, d'autres décorations associatives ont été décernées au nom de l'UNC. Ainsi, Jean-Pierre Louis et Patrice L'Her ont reçu la croix du Djebel vermeil, et Patrice L'Her s'est également vu remettre la médaille du mérite UNC, échelon vermeil. Félicitations aux heureux récipiendaires !



UNC de Loperhet

Lors de la cérémonie du 8 Mai, deux membres de l'UNC de Loperhet ont reçu:

- à gauche: Fernand Gérard Monnerie, la Croix du combattant et fait nouveau porte-drapeau de l'UNC locale,
- à droite, Michel Guénolé, la médaille de la Défense nationale suite aux essais nucléaires de Mururoa.

UNC de Landerneau

Sous un magnifique soleil s'est déroulée ce mercredi 8 mai 2024, la 79^{ème} Journée Nationale de la Déportation ainsi que l'anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie lors de la Seconde Guerre mondiale.

À Landerneau, cette double commémoration était organisée sur l'Esplanade du Souvenir en présence, notamment d'élus, de représentants d'associations patriotiques, des jeunes sapeurs-pompiers et d'un public venu en nombre. Jean-Paul Page officiant en tant que maître de cérémonie a invité les différents intervenants à prendre la parole. Clément Quéré a lu le message des déportés, suivi de l'intervention de Patrice L'Her, président de l'UNC de Landerneau, puis le maire Patrick Leclerc a lu le message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

René Ollivier s'est vu remettre l'insigne de porte-drapeau par Jean-Yves Le Page. Puis, lors du pot offert dans le hall du Family, d'autres décorations associatives ont été décernées au nom de l'UNC. Ainsi, Jean-Pierre Louis et Patrice L'Her ont reçu la croix du Djebel vermeil, et Patrice L'Her s'est également vu remettre la médaille du mérite UNC, échelon vermeil. Félicitations aux heureux récipiendaires !



UNC de Plabennec

La cérémonie de l'Armistice de 1945 a débuté par un hommage à nos concitoyens morts en Indochine dont on célébrait la reddition de Dien-bien-Phú le 7 mai. Dix jeunes plabennecois ont laissé leur vie en Indochine dont un le 7 mai 1954 lors du dernier largage du 1^{er} bataillon de parachutistes coloniaux su Dien-bien-Phú. Le plus âgé avait 36 ans et le plus jeune 20 ans. Pour perpétuer leur mémoire, le plus jeune et le dernier para ont donné leur nom à une rue de la ville.

Au cours de la cérémonie, Mme Marie-Annick Créac'hcadec, maire, a rappelé que la paix n'est jamais acquise et que nous devons toujours rester vigilant.

Le Mérite UNC argent a ensuite été remis à Mickaël Quéré capitaine du groupement de sapeurs-pompiers local pour son assiduité à assister aux cérémonies commémoratives. Il a déclaré que son engagement citoyen était essentiel pour le Devoir de mémoire.

À la fin de la cérémonie, un petit regret, Thierry Corcuff responsable de la formation des Jeunes-sapeurs a annoncé que la section plabennecoise se mettait en sommeil faute de la difficulté à recruter des formateurs.

Devant le Monument aux morts, les porte-drapeaux, les élus, les jeunes-conseillers municipaux et les jeunes sapeurs-pompiers.



UNC de Ploudaniel

Cinq adhérents et le porte-drapeau honorés

Après une levée des couleurs place de la Mairie, un défilé, où s'est joint le conseil municipal des enfants et les deux écoles de Ploudaniel, sous la direction de Stéphane Besson, premier adjoint de la commune, se dirige au son de la cornemuse vers les tombes des alliés pour un recueillement et une dépose de gerbe, puis ensuite vers le monument aux morts où se déroule la traditionnelle cérémonie du 8 mai commémorant de la fin des combats de la seconde guerre mondiale.

Au cours de cette cérémonie, France Gallou reçoit des mains de Jean-Pierre Pérès, Président de l'UNC Ploudaniel, l'insigne de porte-drapeau pour ses cinq années de fidélité à l'institution.

Après un retour à la salle Brocéliande plusieurs médailles internes ont été décernées, notamment à deux membres de l'association pour leur devoir de mémoire : Médaille du Djebel échelon bronze à Marcel Salou, secrétaire de la section UNC locale et à Philippe Servel, maître de cérémonie.

Albert Le Bras, Jean-Joseph Barbier et Daniel Thomas (absent) tous membres assidus du Conseil d'administration ont également été décorés de la médaille du mérite UNC bronze.

Après les félicitations de Besson, 1^{er} Adjoint au Maire, l'assistance a été conviée au vin d'honneur.



de gauche à droite : Jean-Joseph Barbier, Albert Le Bras, Marcel Salou, Jean-Pierre Pérès, Stéphane Besson, Philippe Servel et France Gallou



UNC de Ploudalmézeau Portsall

Une cérémonie de remise de drapeau au Conseil Municipal Enfants s'est déroulée le 8 mai 2024 sur le parvis de la mairie, à Ploudalmézeau, en préambule de la cérémonie d'anniversaire de la Victoire de 1945.



UNC de Plouguin Tréouergat

L'UNC de Plouguin/Tréouergat s'est réuni afin de commémorer la victoire du 8 mai 1945, avec leurs porte-drapeaux et les porte-drapeaux jeunes du CMJ de Plouguin. Étaient présents les élus des communes de Plouguin et Tréouergat. Après la levée des couleurs, devant le monument aux morts, un texte a été lu par les jeunes du conseil municipal jeunes de Plouguin. Ensuite le maire de Plouguin et le président de l'UNC ont procédé à la lecture des textes officiels.

À l'issue du dépôt de gerbes, la Marseillaise et le chant des partisans a été interprété. Nous nous sommes rendus ensuite à Lampaul-Ploudalmézeau pour participer à une cérémonie intercommunale avec l'UNC de Saint-Pabu Lampaul-Ploudalmézeau.



UNC de Roscoff

Lors de la commémoration du 8 mai 2024, 5 décorations internes ont été remises par Georges Terrier, nouveau président, en présence de Odile Thubert-Montagne, Maire. Ainsi Claude Letourdu a été décoré du Mérite UNC bronze, et la Croix du Djébel argent a été remise à Alain Guyader, Jacques Cabioc'h, Albert Choquer et Gaston Grosjean, tous les 4 porte-drapeaux de l'association.



de gauche à droite : Odile Thubert-Montagne, Claude Letourdu, Alain Guyader, Jacques Cabioc'h, Albert Choquer et Gaston Grosjean, Georges Terrier, Louis Clédie (Trésorier) et Jacques Guivarc'h (ancien président)

UNC de Plouider Goulven

Les écoliers de Plouider découvrent la guerre

Les élèves de l'école Notre-Dame de la Sagesse de Plouider ont été sensibilisés en classe avec les enseignants à l'histoire de France et de ses guerres.

Ils ont ainsi reçu la visite de **René Paugam**, Maire de Plouider, dont le père a été déporté en Allemagne pendant cinq ans à la suite de deux années de service militaire : soit sept années d'absence et un retour au foyer en 1945.

Puis **René Roudaut**, pharmacien à Lesneven, a parlé de son père Georges rentré très tôt dans la Résistance au sein du réseau « Alliance ». Arrêté le 20 novembre 1943, alors âgé de 38 ans, il est emprisonné à Rennes, puis à Schirmeck en Alsace. Il est exécuté dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre 1944 au camp de Struthof. Lorsque son père est arrêté, René n'avait que 22 mois. Le temps ayant érodé la rage et la douleur, et ayant réussi à franchir le cap du deuil, il accepte aujourd'hui de témoigner avec beaucoup d'émotions. Nous comprenons ainsi que la guerre meurtrière peut tuer beaucoup de monde, mais elle peut tout aussi bien meurtrir cette dame résistante ou cet enfant orphelin innocent... Une personne meurtrie demeure brisée. Merci René pour ce poignant témoignage, de vouloir rester digne malgré l'épreuve vécue et celle plus apaisée du présent affronté. La parole s'est libérée. Sa foi inébranlable a trouvé au fond de son cœur un réconfort, mieux, un trésor : celui de vivre en paix avec sa conscience, en harmonie avec ses convictions et de découvrir des capacités qu'il ignorait pour cicatrifier les plaies de l'âme.

Pardonner, oublier... ne rien oublier... sans haine... sans remords... sans tourner la page... c'est simplement ça se reconstruire.

Les élèves ont eu la chance d'échanger avec deux valeureux maillons de la chaîne de transmission mémorielle.

En fin de séance, Louis Larvor et Roger Aballéa ont développé les pistes pour rendre la participation des élèves active (vente des Bleuets, dépôt de fleurs, chant de la Marseillaise, etc.), tout en insistant sur la nécessité de préserver l'héritage de la mémoire.



Cérémonie de la victoire du 8 mai 1945

Avant la cérémonie officielle devant le monument aux morts, accompagnés par les porte-drapeaux, les élus, les anciens combattants, René Paugam, Maire, et Bertrand Morvan ont déposé une gerbe sous le porche de l'église au pied des premières plaques commémoratives paroissiales.

La cérémonie débute par l'allocution du président Roger Aballéa : Aujourd'hui encore les menaces et les conflits sont encore nombreux. En accomplissant, par cette commémoration, notre devoir de mémoire et notre retour sur l'histoire, nous remplissons nos responsabilités vers les générations futures. L'histoire c'est ce qui nous permet de rester à côté de tous les combattants pour qu'ils ne soient pas morts pour rien ; pour que leur sacrifice, comme celui des blessés, des prisonniers, des veuves, des orphelins, soit honoré et qu'il reprenne toute l'importance qu'il requiert.

Devant le monument aux morts, je me pose régulièrement la question, et je crois ne pas être le seul... Qu'aurais-je fait ? Aurais-je eu le courage ?

En 1944, celui qui aurait déclaré que quatre vingt ans plus tard, nous puissions vivre dans le même espace sans frontières avec l'Allemagne, avec un Parlement commun, aurait été pris pour un fou.

On oublie trop facilement le chemin parcouru, les tentations de rejet doivent être éclairées par cette mémoire des tragédies qu'ont vécu nos aïeux.

Malraux a donné, semble-t-il, le sens et la portée de toute commémoration par ces mots : *Sachons-nous unir pour un avenir fraternel plus encore que par un passé commun* ».

Plusieurs lectures ont suivi, d'abord celle du poème « À ma mère » de Gisèle Guillemot, résistante arrêtée en 1943 et internée à Caen, puis à Fresnes où elle écrit ce poème. Elle sera ensuite déportée à Ravensbrück puis à Mauthausen en Autriche. Les élèves, accompagnées de la directrice, ont lu le poème « Liberté » de Paul Éluard et à chaque fin de strophe les participants disaient « Liberté » en chœur.



Après la lecture du message ministériel par la directrice de l'école, le Maire et Yvon Thomin ont déposé une gerbe et des enfants placèrent au pied du monument des lumignons, symboles de la flamme de la mémoire, ainsi que des fleurs et des drapeaux. L'appel des morts par Lorane et Perrine Bodilis a été suivi d'une minute de silence observée à la mémoire de tous les disparus. Claude Abalain a entonné une vibrante Marseillaise reprise par l'assemblée.



Justine Allèles, Mikaël Bodilis et Bertrand Loaec

Lors du vin Avalai d'honneur offert par la municipalité, Bertrand Loaec, porte-drapeau, et Mikaël Bodilis, secrétaire, ont été décoré du Mérite UNC argent.

Le président fit ensuite l'éloge de la directrice de l'école, Justine Allèles, et le maire lui remit le diplôme de Reconnaissance de l'UNC29 pour son engagement, celui des enseignants et des élèves au service du devoir de mémoire.

La journée sera prolongée par un repas réunissant 7 associations à Plounévez-Lochrist avec une centaine de participants, dans une ambiance conviviale.



UNC de Scaër

Suite à l'intervention de l'UNC de Scaër auprès du Conseil Municipal des Jeunes le 13 avril 2024 dans le cadre du devoir de mémoire, les jeunes élus ont accompagné les porte drapeaux tout au long de la cérémonie du 8 mai. Par cette action, qui devrait perdurer, ces jeunes élus s'inscrivent durablement dans ces cérémonies patriotiques. Peut-être nos futurs porte-drapeaux ?

UNC de Saint-Pabu Lampaul-Ploudalmézeau



Le 8 mai 2024, la cérémonie commémorative de la Victoire 1945 a réuni les communes de Plouguin, Tréouergat, Saint-Pabu et Lampaul-Ploudalmézeau. Après quelques mots d'accueil puis la levée des couleurs devant la mairie de Lampaul, le cortège formé de 9 porte-drapeaux, suivi des élus et des anciens combattants accompagnés par la population venue nombreuse se dirigea jusqu'au pied du monument aux Morts au son de la cornemuse de Georges Laot. La cérémonie proprement dite commença par la lecture du texte de l'UNC, puis du message de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et de la Mémoire partagé entre

Claudie Le Roux adjointe au maire de Saint-Pabu et Anne Apprioual maire de Lampaul-Ploudalmézeau. Ensuite une gerbe de Saint-Pabu et une gerbe de Lampaul furent déposées au pied du monument aux Morts. Retentit alors la sonnerie "Aux Morts" suivie d'une minute de recueillement. Ar Paotred entonna La Marseillaise puis le traditionnel chant des Partisans.

Une remise de décorations clôtura la cérémonie : André Pallier et Yves Deniel se virent décerner la médaille de la Défense Nationale avec agrafe "Défense. Essais nucléaires" par Guy Carlier, président de l'UNC local, et Bruno Coste, nouvel adhérent OPEX, la médaille de la Croix du Combattant. Un vin d'honneur servi dans la salle multifonctions était offert par la municipalité. Un déjeuner succulent et dégusté par une cinquantaine de personnes clôtura cette journée dans la salle communale dans une ambiance conviviale et chaleureuse, le service étant parfaitement assuré par une équipe de jeunes volontaires dans le cadre du dispositif "argent de poche" avec Océane, Noé et Ornella sous la houlette de Brigitte Gallic. Un grand remerciement à tous ceux et toutes celles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée.

UNC de Saint-Renan

La ville de Saint Renan a commémoré l'anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, en rendant hommage à nos aînés.

La commémoration conduite par André Abarnou, Maître de cérémonie, a débutée par la remise du nouveau drapeau le nouveau drapeau élaboré par les associations patriotiques et financé par la municipalité, en mémoire des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) au Maire, monsieur Gilles Mounier, par les arrières petites filles de Jean François Conq (FFI), Fleur et Lily-Rose Conq.

Au monument aux morts après la remise de la médaille de la Croix du combattant à André Le Ru, il a été donné lecture des messages de l'UNC, du Souvenir Français et de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Miralles, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Puis le chant « Les pailles d'or brisées » des Tri Yann, a été interprété par Klervie et Philippe Gouret, accompagnés à la flûte par Philippe Castel. Cette chanson a fait revivre à l'assistance les conditions de vie des civils durant les guerres.

Deux plaques commémoratives ont été posées sur les tombes de deux Résistants "Mort pour la France" :

- Roger Roudaut, FTPE, décédé à Kérvin Vao en Plougonvelin le 06.09.1944 à l'âge de 18 ans ;
- Jean-François Conq, FFI, décédé à Kersturet en Locmaria-Plouzané le 30.08.1944.

La cérémonie s'est poursuivie par un dépôt de fleurs au carré militaire, à la tombe de regroupement et à celle du commandant Thuillez, Compagnon de la Libération.

Monsieur le Maire a remercié de leur présence les élus, le conseil municipal jeunes, les représentants des associations patriotiques, les porte-drapeaux, les représentants d'associations, ainsi que les musiciens de l'orchestre de la ville.



UNC de Saint-Frégant

Honneur aux victimes civiles

À l'occasion des cérémonies du 8 mai, la municipalité de Saint-Frégant et la section locale de l'UNC ont souhaité marquer le 80^e anniversaire de la libération.

Laurent Plantec, président, a précisé qu'il y a 80 ans la commune n'a pas eu besoin d'être libéré. Cependant, la municipalité et la section locale de l'UNC n'ont pas voulu rester inactifs et ont souhaité marquer le 80^e anniversaire de la libération en honorant, avec l'accord de leurs descendants, deux habitants : Raymond Aballain (68 ans) et Laurent Le Hir (20 ans).

Le 9 août 1944, ces 2 civils, qui ont croisés les allemands en déroute, ont été exécutés gratuitement dans le but d'intimider la population locale et la Résistance.

Devant les familles présentes, quelques enfants ont ensuite lu, tour à tour, quelques strophes du poème du Paul Éluard : « Liberté ».

La cérémonie s'est poursuivie par un dépôt de fleurs par les familles avant le dépôt de gerbe par la municipalité.

À l'issue, un pot de l'amitié offert par la mairie a permis à chacun de se retrouver et est venu clôturer cette matinée de commémoration.



La vie des UNC locales

UNC de Landéda

Hommage au stoker second class J.J. McNeil

Le 29 avril 1944, le destroyer « HMCS Athabaskan » de la marine Canadienne était coulé par les vedettes lance-torpilles de la Kriegsmarine au large de l'île Vierge provoquant la mort de 128 marins sur un équipage de 261 membres.

Quatre-vingt ans plus tard, le 28 avril 2024, une cérémonie organisée par l'association locale de l'UNC, la mairie de Landéda et l'association « Pour Que Vive la Mémoire » s'est déroulée en hommage au stoker second class J.J. McNeil dont la sépulture repose au cimetière de Landéda.

Cette cérémonie rehaussée par la présence de notre ami et adhérent Jean-François Le Roux à la cornemuse a permis à la délégation Canadienne composée de neuf membres des familles des marins de se recueillir sur la tombe de ce jeune marin âgé de 20 ans.

Après le cérémonial traditionnel orchestré par Philippe Roué, deux gerbes de fleurs ont été déposées par un membre de la délégation et par Alexandre Tréguer premier adjoint au maire.

À l'issue de la cérémonie, les participants se sont dirigés vers la mairie pour un café d'accueil et vers la cale du port de l'Aber Wrac'h pour rencontrer Gisèle et Robert Appriou, témoins de ce tragique événement.

Notons que l'entretien de la sépulture est effectué régulièrement et depuis de nombreuses années par Jean Pronost et Hervé Fily, anciens marins de commerce et adhérents de l'UNC au titre de la guerre d'Algérie.

Le lendemain, le lundi 29 avril après-midi, Philippe Roué, Hervé Fily et Jean-Claude Larvor ont représenté l'association à la cérémonie d'hommage qui s'est déroulée à

Kerlouan en présence d'autorités civiles et militaires.



Hervé Fily et Philippe Roué

Jean-Claude Larvor et Philippe Roué



UNC de Plabennec

Titre de propriété retrouvé

Lors d'une réunion préparatoire à l'organisation des commémorations de la Libération de Plabennec en août prochain, Marie-Françoise Le Bris-Ellégouët a remis aux représentants de l'UNC Plabennec un document historique.

Lors du déménagement du cimetière de la commune de l'enceinte de l'église à Kergoff, son lieu actuel, des dégroupements de sépultures ont été opérés. Il en a été ainsi des familles Déniel et Omnès dont le monument commun a été donné au Souvenir Français.

Le 15 janvier 1984, un diplôme d'honneur a ainsi été remis à la famille Déniel par Jean Bleinhant président de l'UNC et du Souvenir Français pour les remercier de leur don.

Le monument donné se trouve au nouveau cimetière comme stèle du Souvenir Français dans l'allée centrale, une plaque à l'arrière témoigne de ce don.

Ce don a permis de préciser la provenance de ce monument devant lequel se rassemble la population tous les 31 octobre à l'occasion de l'hommage national rendu aux Morts civils et militaires de tous les conflits.



Marie Françoise Le Bris, Jean-Marie Ferran président UNC, Erwan Omnès, Marie-Annick Créac'hcadec Maire, Daniel Roudaut et Yves Eouzan de l'UNC

UNC de Plounéour-Brignogan-Plages

Visite des tombes Athabaskan

Le 28 avril 2024, une délégation canadienne s'est rendue au carré des Alliés de Brignogan en souvenir des marins canadiens ayant péri au large de nos côtes. Le NCSM Athabaskan était un destroyer canadien de la Seconde Guerre mondiale qui participa aux opérations navales dans la Manche contre la marine Allemande. Ce navire a été coulé le 29 avril 1944.



Lors cette commémoration Mr Keith Johnston a déposé une gerbe au nom des familles de l'Athabaskan, suivi du dépôt d'une pierre peinte par des écoliers canadiens sur chacune des 8 tombes des marins inconnus.

Outre la délégation canadienne, la cérémonie s'est notamment déroulée en la présence de Mr le maire Plounéour-Brignogan-Plages, du président de l'UNC locale, Claude Jeffroy, du président de l'association des Officiers-Mariniers, de Mr John Duncan représentant la Royale British Légion, du président de l'UNC locale de Kerlouan, de Jean-Luc Conchis, président de l'association "Pour Que Vive La Mémoire", des adhérents de l'UNC de Plounéour-Brignogan-Plages et de leurs familles ainsi que la participation remarquable de jeunes gens de Kerlouan en uniforme d'époque (et de leur matériel).



UNC de Saint-Renan

Exposition commémoration des 80 ans de la Libération "De la défaite à la Libération"

Le 3 mai a été inaugurée l'exposition « De la défaite à la Libération » en présence de Didier Le Gac, député de la circonscription, de Nadège Havet, sénatrice du Finistère et de Gilles Mounier, maire. Cette exposition présentée du 26 avril au 25 mai 2024 à l'Espace Culturel de Saint-Renan était accompagnée d'un triptyque dans le hall de la mairie.

Les véhicules d'époque de l'association Brest 44 s'étaient rassemblés pour cet événement devant le lieu d'exposition pour accueillir les visiteurs.

Pour cette occasion le livret « De la défaite à la Libération » qui retrace les événements qui se sont passés dans le canton de Saint-Renan a été réédité à 1 000 exemplaires.



Nos amis disparus

UNC du Grand Brest : **Noëlle Séité**, 83 ans, Veuve, décédée le 22 mai 2024 ; **Marie-Paule Carrer**, 82 ans, Veuve, décédée le 29 mai 2024

UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon : **Paul Tournellec**, 86 ans, AFN, décédé le 17 mai 2024

UNC de Kerlouan : **Antoinette Le Bars**, 89 ans ; **Yves Roudaut**, 84 ans, AFN

UNC de Le Folgoët : **Yvonne Martin**, 100 ans, Veuve, décédée le 14 mai 2024

UNC du plateau de Ploudiry, La Martyre, Tréflévénez et Loc-Eguiner : **Jean Le Cann**, décédé le 22 mai 2024

UNC de Plougastel-Daoulas : **François Le Gall**, 92 ans, AFN, décédé le 21 avril 2024

UNC de Plouédern : **Jean Salaun**, 90 ans, AFN, décédé le 16 mai 2024

Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

UNC de Plougastel-Daoulas

François Le Gall nous a quitté le 21 avril 2024 à l'âge de 92 ans.

François a embrassé le métier des armes en 1950 en rejoignant la coloniale dans le génie parachutiste et ensuite la première Division parachutiste en 1954.

Il rejoint le désert mauritanien en 1955 et 56. En 1957 il est nommé sergent. De 1960 à 1962, il sert en Algérie en Kabylie et dans le constantinois, toujours dans le génie parachutiste. Servant d'une manière exemplaire, il est nommé adjudant et se voit décerner la valeur militaire et la médaille militaire, c'est remarquable.

Après les régions arides il met le cap vers le froid des îles Kerguelen où son expertise en mines le fait remarquer. Ses qualités sont récompensées, il accède à l'épaulette et est affecté au 6e du génie de l'Air, comme capitaine.

Il rejoint la Guyane durant deux ans. Les années passent avec toujours autant de passion pour son métier. Nommé commandant il se retire à Plougastel terre de naissance. Toujours enclin à servir, il se met au service du préfet comme réserviste opérationnel.

Sa carrière militaire exemplaire, son sens du devoir, son expertise et ses qualités humaines et son engagement au sein de la section UNC de Plougastel Daoulas sont reconnues par tous.

Il était détenteur de :

- * la Médaille Militaire
- * Chevalier de l'Ordre national du mérite,
- * la croix de la valeur militaire,
- * la croix du combattant,
- * la médaille commémorative Mauritanie et Algérie,
- * la médaille de la reconnaissance de la nation, avec agrafe Algérie
- * la médaille Commémorative de l'Afrique du nord,
- * la médaille d'or de la jeunesse et des sports,
- * la médaille du mérite UNC échelon Or.



UNC de Ploudaniel



Les obsèques de mon fils, le Major de Gendarmerie Xavier SALOU, décédé à Nouméa le 16 mai 2024, ont été célébrées en l'église St Yves de Ploudaniel, le 25 mai par l'aumônier de la Marine le père Pierre Guihaire, après un hommage national qui lui a été rendu la veille au Fort de Charenton à Maisons -Alfort.

Le préfet du Finistère Alain Espinasse, le vice-amiral d'escadre Jean-François Quérat préfet maritime, le sénateur Philippe Paul, la députée Graziella Melchior, Claudie Balcon, maire de Lesneven, Pierre Guiziou, maire de Ploudaniel, Sylvain Le Berre, directeur de l'ONaCVG du Finistère, et François Sévin, président de l'UNC 29, étaient présents.

Et surtout, plus de 70 porte-drapeaux, dont celui de la Légion d'Honneur, de la Médaille Militaire, des anciens combattants de Ploudaniel et de la British Légion ont accompagné mon fils Xavier à sa dernière demeure en lui rendant les honneurs dans une ambiance empreinte d'une grande émotion.

Père de Xavier, je tiens particulièrement à les remercier d'avoir par leur présence participé à apaiser la douleur et la tristesse qui nous étreignent sa compagne Marie-Hélène, ses enfants Lise et Jules et toute la famille.

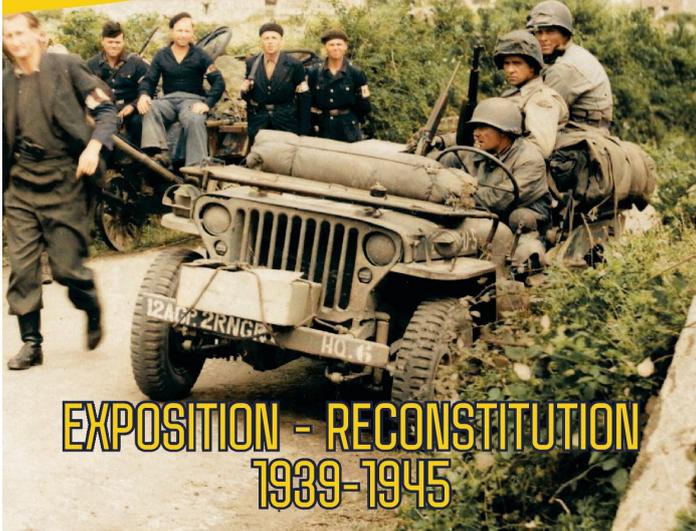
*Marcel SALOU
Secrétaire de l'UNC de Ploudaniel*



CORSEN 2024

ENTRÉE
GRATUITE

29-30 JUIN
STADE LOUIS LE RU
PLOUARZEL



EXPOSITION - RECONSTITUTION
1939-1945



mémoire et solidarité



mémoire et solidarité



CORSEN 2024

ENTRÉE
GRATUITE

STADE LOUIS LE RU
PLOUARZEL



PROGRAMME

SAMEDI 29 JUIN

- 10h30 - Cérémonie d'inauguration de la borne de la Libération à la pointe de Corsen
 - 12h - Inauguration du camp
 - 13h30 - Ouverture du camp au public : animation, expositions...
 - 17h30 - Messe à Plouarzel
- Participation des 6 écoles des 3 communes

DIMANCHE 30 JUIN

- Matin - Défilé à Plouarzel et cérémonies dans les communes
- 10h - Ouverture du camp au public : animations, expositions...

BUVETTE ET RESTAURATION

Exposition bibliothèque



Loperhet 14 mai - 14 juin 2024



A la mairie en août

Août 1944

Les combats de Kerudu à Loperhet
La Résistance - Libération de la presqu'île
de Plougastel



Conférence à la bibliothèque le samedi 8 juin à 17h.

Istor ha Glad / Histoire et Patrimoine - Gorre ha Goueled

© Istor ha Glad

Bon à savoir !

Véhicules

Carte verte assurance

Depuis 1^{er} avril 2024, il n'est plus obligatoire d'apposer la vignette verte de l'assurance sur le pare-brise du véhicule ou à l'avant du deux-roues. Il n'est toutefois pas question de rouler sans assurance car désormais les forces de l'ordre pourront contrôler via le fichier des véhicules assurés (FVA).



Carte verte assurance

Depuis 1^{er} avril 2024, il n'est plus obligatoire d'apposer la vignette verte de l'assurance sur le pare-brise du véhicule ou à l'avant du deux-roues. Il n'est toutefois pas question de rouler sans assurance car désormais les forces de l'ordre pourront contrôler via le fichier des véhicules assurés (FVA).

Points du permis de conduite

La consultation des points du permis de conduire peut être désormais effectué sur le site mespoints.permisdeconduire.gouv.fr.

Formalités administratives

Lors d'une procédure de contrôle, la carte nationale d'identité n'est pas obligatoire. Vous pouvez fournir à l'autorité, un permis de conduire, une carte d'électeur, une carte de Sécurité Sociale ou un abonnement à un transport collectif. Une carte d'identité même périmée à condition de la photographie soit ressemblante.

Plateforme Thésée

La plateforme Thésée est un outil en ligne, réservé aux particuliers, qui permet de déposer plainte en cas de :

- piratage de messagerie électronique et de compte de réseau social ;
 - escroquerie aux sentiments ;
 - escroquerie aux petites annonces (faux acheteur, faux vendeur, fausse location) ;
 - chantage en ligne avec demande d'argent ;
 - demande de rançon pour débloquer un ordinateur (*ransomware*) ;
- fraude liée aux faux sites de vente.

Le dépôt de plainte peut être déposé en ligne, <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/>, en remplissant un formulaire personnalisé qui sera validé et signé électroniquement par un policier. Un récépissé de dépôt de plainte sera ensuite déposé dans l'espace personnel. Dans le cadre d'un signalement, l'identité n'est pas obligatoire.

Il est toutefois possible de se déplacer vers un commissariat de Police ou une gendarmerie.

Sources : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/>



Le Smishing

Comment savoir si le message que vous venez de recevoir est une arnaque au smishing ?

Quelques éléments peuvent déjà vous mettre la puce à l'oreille, mais tout d'abord voici les bons gestes à retenir :

- * Ne cliquez jamais sur le lien
- * Connectez-vous à votre compte par le moyen habituel.

Pour plus de conseils, n'hésitez pas à consulter la page cybermalveillance.gouv.fr



Le coin des réseaux



Patricia Miralles
@MIRALLESMP

Profond dégoût en découvrant le Mur des Justes souillé.

Profaner la mémoire de ceux qui, par leur courage et leur bravoure, ont sauvé de nombreux Juifs, c'est aussi profaner la mémoire des victimes.

Les conflits d'aujourd'hui ne doivent pas salir la mémoire de la Shoah.



Mémorial de la Shoah et 9 autres personnes

2:31 PM · 14 mai 2024 · 2 562 vues



Armée de Terre
@armeedeterre

Porter les armes au service de mon pays ✓
Porter les valeurs de mon engagement ✓
Porter la Flamme olympique pour @Paris2024... ✓👓

Bravo à l'adjudant Basan du @2eEtranger !
#JeudiPhoto 🇫🇷 #Terreolympique #EngagésPourLaVictoire
@LegionEtrangere



7:45 AM · 16 mai 2024 · 2 554 vues



Gendarmerie nationale
@Gendarmerie

#VendrediCulture 🇫🇷 À l'occasion du 50ème anniversaire du #GIGN, le @GroupeLaPoste émet ce timbre-poste exceptionnel le 17 juin 2024 prochain !



Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et 2 autres personnes

8:20 AM · 24 mai 2024 · 3 718 vues

L'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :

- les policiers, les gendarmes, les pompiers, les personnels des différents ministères, les élus, victimes d'agression, ou de tentatives, au cours de leurs missions
- tous les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures.

Union Nationale des Combattants du Finistère
8 rue du Rempart - 29200 Brest

☎ 02.98.05.60.21 — ✉ unc29@unc29.fr
<http://www.unc29.fr>

📘 <https://www.facebook.com/unc.finistere.9> 🐦 <https://twitter.com/unc29>

📷 [unc.29](https://www.instagram.com/unc.29)



Horaires du Siège au public
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30
Mercredi de 9h à 14h - Vendredi de 9h à 12h00

